

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT CHIROPRATIQUE

Il est important de considérer les bienfaits et les risques du traitement, ainsi que les autres options thérapeutiques possibles. Cela vous aidera à prendre une décision éclairée quant aux soins que vous recevrez.

Le traitement chiropratique peut comprendre l'ajustement, la manipulation ou la mobilisation de la colonne vertébrale et d'autres articulations du corps. Il peut aussi inclure des techniques de thérapie des tissus mous, d'autres modalités thérapeutiques et des exercices.

Bienfaits – Le traitement chiropratique est reconnu comme efficace dans la prise en charge de problèmes affectant le cou, le dos et d'autres régions du corps liées aux nerfs, aux muscles et aux articulations. Il peut soulager la douleur, y compris les maux de tête, les sensations anormales, ainsi que la raideur ou les spasmes musculaires. Il peut aussi améliorer la mobilité et la capacité musculaire d'un individu.

Risques – Les risques associés au traitement chiropratique varient selon l'état de santé du (de la) patient(e), la région traitée et le type de traitement. Un nombre des risques figurent :

- **Inconfort temporaire ou aggravation des symptômes** – Le traitement peut occasionner de l'inconfort ou exacerber une douleur ou une raideur préexistante. Ces effets peuvent durer de quelques heures à quelques jours.
- **Irritation ou brûlure de la peau** – L'utilisation de certains types d'électrothérapie ou de photothérapie peut causer une irritation de la peau ou une brûlure. L'irritation devrait normalement disparaître. Une brûlure pourrait laisser une cicatrice permanente.
- **Élongation ou entorse** – Le traitement peut causer une élongation musculaire ou ligamentaire ou une entorse. Une élongation ou une entorse guérit habituellement en quelques jours ou quelques semaines avec le repos, des soins mineurs et une protection de la région affectée.
- **Fracture d'une côte** – Le traitement peut causer la fracture d'une côte, ce qui peut être douloureux et limiter votre activité pendant un certain temps. Une côte fracturée guérit généralement en quelques semaines, avec ou sans traitement.
- **Blessure ou aggravation d'un problème discal** – Dans de rares cas, on a signalé une association entre un traitement chiropratique et une blessure discale ou l'aggravation d'un problème discal. Les disques intervertébraux peuvent se détériorer avec l'âge ou être endommagés, ce qui peut ou non causer des symptômes. Les signes et symptômes peuvent inclure une douleur au cou ou au dos, une mobilité réduite, et/ou une douleur et des engourdissements irradiant dans les jambes ou les bras. Un cas sévère peut entraîner des troubles des fonctions intestinales ou urinaires, ou des problèmes de mobilité des jambes ou des bras. Une intervention chirurgicale pourrait être nécessaire.
- **Accident vasculaire cérébral (AVC)** – Dans de rares cas, on a signalé une association entre un traitement chiropratique du cou et un AVC. Ce type d'AVC est un événement grave impliquant les artères du cou et entraînant l'interruption de la circulation sanguine vers le cerveau. Un AVC peut causer des troubles de la vision, de la parole, de l'équilibre et des fonctions cérébrales, ainsi qu'une paralysie ou le décès. Si des signes d'AVC apparaissent, consultez un médecin sans délai.

Autres options thérapeutiques – Les alternatives au traitement chiropratique peuvent inclure la consultation d'autres professionnels de la santé, la prise de médicaments en vente libre, le repos et des exercices. Chaque option présente ses propres bienfaits et risques.

Questions ou préoccupations – N'hésitez jamais à poser des questions au sujet de votre évaluation ou de votre traitement. Mentionnez toutes vos préoccupations à votre chiropraticien(ne). Si vous ne vous sentez pas à l'aise, vous pouvez interrompre le traitement en tout temps. Nous vous encourageons à participer à votre traitement et à vous en sentir responsable. Informez immédiatement votre chiropraticien(ne) de tout changement concernant votre état de santé.

J'atteste que j'ai discuté de ma condition de santé et du plan de traitement avec le (la) chiropraticien(ne). Je comprends la nature du traitement proposé. J'ai considéré les bienfaits et les risques du traitement, ainsi que les autres options thérapeutiques possibles. J'ai lu le présent formulaire ou on m'en a fait la lecture. Je consens au traitement chiropratique tel qu'on me l'a proposé.

Ne signez pas ce formulaire avant d'avoir rencontré le (la) chiropraticien(ne).

Nom du (de la) patient(e) en lettres moulées

Signature du (de la) patient(e)/
du (de la) tuteur(-trice)

Date

Signature du (de la)
chiropraticien(ne)